

COMMUNE DE HAUCONCOURT

**COMPTE RENDU DES
DELIBERATIONS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE L'AIDE SOCIALE**

Nombre de membres : 11

Membres présents : 10

SEANCE Du Mardi 6 décembre 2022 à 18 H. 30

Sous la présidence de Monsieur Philippe WAGNER, Maire

Etaient présents :

Messieurs WEINBERG Jacques - Mesdames BASSO Marie, LEGENDRE Myriam, Membres du Conseil Municipal

Messieurs GOLDBRONN Bernard - HERRMANN André - PELTRE Alain et Mesdames JOB Bernadette - MEHNEN Sylvie membres délégués nommés par arrêté municipal.

Absente excusée : Mme SCHONG Evelyne qui a donné procuration à Mme BASSO Marie

Secrétaire de séance : M Bernard GOLDBRONN a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Approbation du Procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2022

Bilan du Repas du dimanche 17 octobre 2022

Saint Nicolas

Bons de Noël

Colis de Noël

Domaines et critères d'intervention du CCAS Bilan 2022

Domaines et critères d'intervention du CCAS pour 2023

Informations

Le Maire, Président de l'Assemblée, ouvre la séance et fait adopter le procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2022.

BILAN DU REPAS DES ANCIENS DU DIMANCHE 17 OCTOBRE 2022

Le repas servi par DAN Traiteur était excellent. 72 repas ont été commandés.

M. WAGNER et WEINBERG félicitent les dames du CCAS ayant assuré la mise en place des tables.

Puis, M. WEINBERG demande un accord de principe sur le choix du traiteur pour l'an prochain, considérant la qualité de la prestation il propose de confier, à nouveau, à DAN TRAITEUR, la confection de ce repas.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- accepte de confier la confection du repas des anciens d'octobre 2023 à DAN TRAITEUR.
- précise que ce repas aura lieu le dimanche 22 octobre 2023.

M. WAGNER Philippe précise que 4 personnes inscrites ne se sont pas présentées au repas sans s'être excusées.

Après réflexion, il sera demandé au traiteur de ne proposer un menu avec une seule entrée.

SAINT NICOLAS

St Nicolas et le Père Fouettard, accompagnés de leur âne, se sont rendus cet après-midi à l'école du Parc.

Les enfants de l'école primaire les ont accueillis dans leur classe respective, et ceux de la maternelle sous le préau de l'école. Ils se sont vus remettre par St Nicolas un sachet de friandises ainsi qu'un livre.

St Nicolas, le Père Fouettard et leur âne ont participé à une séance photo dans la cour de l'école.

Un grand merci à Messieurs JACQUES et PELTRE pour leur participation active, efficace pleine d'humanité et de gentillesse. Merci à la Famille BRUNOT pour leur participation et celle de leur âne.

BONS DE NOEL

Conformément à la délégation donnée au Président et au Vice-Président, la liste des bénéficiaires a été établie par M. WAGNER et M. WEINBERG. 1 famille a bénéficié de bons d'achat pour une valeur totale de 120 €.

COLIS DE NOEL

La distribution des colis sera assurée par le Personnel Communal le vendredi 16 décembre prochain.

DOMAINES ET CRITERES D'INTERVENTION DU CCAS BILAN 2022

M. WAGNER communique aux membres de l'Assemblée le nombre d'interventions réalisées jusqu'à ce jour pour l'exercice 2022, à savoir :

Prime de Naissance : 5	500.00 €
Allocation veuvage : 3	300.00 €
Bourse Etudiant : 2	300,00 €
Bourse étudiant à l'étranger : 0	0.00 €
Prime apprentissage : 1	150.00 €
Prime examen : 4	400 .00 €
Permis conduire : 7	700.00 €
Chèques Loisirs : 15	717.50 €
Boum des Jeunes	
Secours : 1	50.00 €
Camp - classe transplantée :	
Sortie scolaire E. Primaire	1 300.00 €
Spectacle Ecole Maternelle	0,00 €
collation de mai	978.10€
Repas d'Octobre	4 373.56 €
St Nicolas Sachets de friandises et livres	1 210.00 €
St Nicolas Bons d'achat : 60	1 800.00 €
Bons d'achat Noël : familles nécessiteuses et chômeurs	€
Colis de Noël 2022	1 934.10 €
subvention Ukraine	1 000.00 €
Cotisations : URSSAF et UDCCAS	219.00 €
Soit un total de	15 932.26 €

DOMAINES ET CRITERES D'INTERVENTION DU CCAS POUR 2023

M. WEINBERG rappelle qu'il avait été demandé aux membres du CCAS de réfléchir sur de nouvelles aides à apporter à la population.

M. WEINBERG propose, qu'au vu du bilan 2022, de maintenir pour 2023 les attributions financières des critères de 2022.

Toutefois, M. WAGNER propose d'augmenter certaines sommes allouées :

point 3 - bon de St Nicolas : de fixer à 35 €uros le bon d'achat,

point 5 - Bourse scolaire : de fixer à 200 € la bourse scolaire aux étudiants de l'enseignement supérieur et pour Les étudiants séjournant à l'étranger dans le cadre obligatoire de leur cursus scolaire à 250 €

point 14 - bons de Noel : de passer à 120 € pour une personne célibataire et pour un Couple à 240 €.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de reconduire en 2023 les domaines et critères d'intervention 2022 en y apportant les modifications proposées par M. Le Maire

INFORMATIONS

Boum des Jeunes

Pour rappel la date de cette manifestation a été fixée au samedi 4 février 2023.

Il convient de retenir le traiteur et de proposer un plat unique salade fromage et dessert.

Il est proposé de demander à M. DOLLEZ traiteur à TALANGE de nous communiquer des offres de plat pour un maximum de 15 € par personne.

Les modalités pratiques seront étudiées en réunion technique le 12 décembre 2022 avec les PEP 57.

Il a été décidé que les membres du CCAS ne seront pas présents pour accueillir les jeunes à cette soirée.

Secours

M. WEINBERG informe qu'une aide alimentaire, sur demande de l'assistante sociale de secteur, a été accordée à une famille du village en octobre 2022

Remerciements

Il est communiqué les remerciements des familles à l'occasion du décès de KLINGENFUS Robert, fournisseur de vins de la commune et de Mme DANY Marie Thérèse.

Assistants Maternelles

Il est à noter que 3 assistantes maternelles sont installées sur le ban communal pour une capacité totale de 11 enfants.

Economie d'énergie

M. WAGNER fait savoir que le choix de ne pas éteindre l'éclairage public la nuit a été fait. Cependant, il a été décidé de minimaliser les décorations de Noël cette année. D'autres mesures sont envisagées et devraient être réalisées en 2023.


Avant de lever la séance, M. le Maire souhaite à chacun de bonnes fêtes de fin d'année.

Prochain Conseil

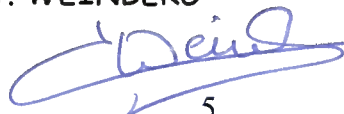
La prochaine réunion du conseil d'administration est fixée au mardi 28 mars 2023.

Séance Levée à 19 H 20

Le Président
Ph WAGNER



Le Vice-Président
J. WEINBERG



5

Le Secrétaire
B. GOLDBRONN

